



JUIN 2020

N°100

BULLETIN DE L'INSTITUT LOUIS X

In hoc signo vinces



SOMMAIRE

2020

Page 3 : Editorial de la rédaction
Page 4 : Disparition de Monsieur Henri CHOLET
Page 5 : L'Institut Louis XVII, 30 ans de publications
Pages 6 à 8 : Bicentenaire de la naissance de Madame Amélie.
Pages 9 à 15 : Origines et actions de *La Légitimité*.
Page 16 & 17 : Clichés de publications anciennes.

Institut Louis XVII

BP n° 10060

75721 Paris cedex 15

Site Internet : www.louis17.com

ADHÉSION A L'ASSOCIATION pour l'année 2020 :

Membre sympathisant : 10 euros
Membre actif : 20 euros
Membre bienfaiteur : à partir de 50 euros

ABONNEMENT AU BULLETIN DE L'INSTITUT LOUIS XVII pour l'année 2020:

(Version papier ou électronique, format PDF)

Pour un an : 3 bulletins

Abonnement normal : 25 euros

Abonnement de soutien : 40 euros

Bienfaiteur : 50 euros et plus

En cas de difficultés financières : contacter l'Association.

Prix au numéro : 6 euros

Accès aux archives du Bulletin (voir site internet pour détails.)

Les règlements sont acceptés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat à l'ordre de L'Institut Louis XVII

Institut Louis XVII

BP n° 10060

75721 Paris cedex 15

Président Fondateur : Monsieur Henri ISLE de BEAUCHAINE, décédé.

Présidente de l'Association et Directrice de la Publication :

Madame Marie-Edith ISLE de BEAUCHAINE. Edition par nos soins.

Seuls les articles non signés engagent la responsabilité de l'Institut Louis XVII.

Les auteurs des articles publiés sous leur signature en gardent l'entière responsabilité.

Pour joindre l'Institut LOUIS XVII ; par COURRIER à l'adresse postale, ou par COURRIEL à partir de notre site INTERNET (www.louis17.com rubrique contact)

Depuis notre dernier bulletin, il y eut la fin de l'automne, puis les fêtes de la Nativité, l'hiver, quasiment sans manteau blanc, et enfin un début de printemps marqué, à l'heure où ces lignes sont écrites, par un proche temps pascal pour le moins hors norme, tant les thèmes de la Passion et de la Résurrection peuvent nous interpeller lorsque les contraintes sanitaires remettent en cause le fonctionnement de tout un système de société, que ce soit dans ses nécessités matérielles, sociétales ou spirituelles.

Alors que notre centième bulletin était quasiment prêt avant Noël, les longues grèves des transports ont occasionné tellement de soucis aux chevilles ouvrières du bureau qu'il a fallu parer au plus pressé avant d'achever ce numéro, sachant que la plupart d'entre elles exercent un métier où les moments de relâche sont rares. Le temps de reprendre notre souffle et patatras, voilà qu'au moment où nous pouvions commander l'envoi, le confinement a suspendu l'activité de notre imprimeur !

Contre mauvaise fortune, nous avons fait bon cœur en nous disant que lorsque vous pourrez lire ces lignes, nous aurons franchi le cap de l'isolement en retrouvant des modes plus habituels d'action ; nous écrivons bien modes habituels et non capacités d'action, car tout comme le fait des situations d'occupation ennemie ne doit pas nous empêcher de résister et d'agir, de la même façon cet espèce de couvre-feu développe en nous l'instinct d'adaptation pour encore mieux appliquer le principe de vie inspiré par la règle bénédictine, à savoir *ora et labora*, prier et travailler, binôme auquel elle associe la lecture, qu'elle soit spirituelle comme la *lectio divina* ou simplement culturelle en ces temps de retour à l'essentiel. Cette part de lecture peut nous permettre aussi de découvrir ou de relire des ouvrages portant sur l'histoire de Louis XVII afin de progresser toujours davantage dans nos recherches, il y a encore tant à faire, que ce soit par comparaisons, recoupements, établissement d'index, remise en cause de versions jusqu'à présent admises, recherches d'éléments passés inaperçus dans les études antérieures.

Devant l'errance spirituelle de tant de nos contemporains, il est également important de garder confiance dans les voies surnaturelles pour optimiser tout recours aux moyens naturels, car même si la connaissance peut nous apporter beaucoup, la foi, elle, est un engagement qui signifie l'association de la volonté, de la liberté et de l'amour. On dit que la foi soulève les montagnes, la démarche de l'Institut Louis XVII en demande aussi, tant la chape de plomb posée depuis deux siècles sur l'Histoire du Duc de Normandie est lourde à soulever. Mais il ne s'agit pas pour autant de faire n'importe quoi : tout au contraire l'impatience est mauvaise conseillère, et ce d'autant plus si l'on cède aux sirènes des mondanités. Sans oublier les épreuves que subissent les familles touchées par cette pandémie, nous pouvons cependant apprécier l'opportunité qui nous est offerte de pouvoir retrouver un rythme naturel pour respirer, agir, prendre du recul par rapport à cette société où même les plus sages d'entre nous risquaient sans arrêt de s'anéantir à force de courir. Profitons -en donc pour rebondir à bon escient par la poursuite, dans la sérénité, de nos travaux de longue haleine.

Sachons également transformer cet avertissement en grâce afin de valoriser davantage notre raison d'être dans cette France tant meurtrie par les renoncements, les mensonges et les subversions : ce royaume a encore plein de ressources dans le cœur de ses enfants, pour peu qu'on n'enfume pas ces derniers par des utopies consuméristes ou nombrilistes par lesquelles trop d'hommes se prennent pour des dieux. La cause de la vérité historique que nous défendons fait résonance avec la défense innée du bien commun dont fait preuve une grande partie de nos compatriotes malgré l'incurie de nos gouvernants englués dans les idéologies, les projets politiques à court terme pour raison électorale, les concurrences de personnes ou le carriérisme, quand ce ne sont pas de simples intérêts vénaux ou l'inertie de certaines administrations.

Vraiment nous devons rester confiants dans les ressources des individus, nos prochains, pour peu que nous les respections et, en premier lieu, que nous nous respections nous-mêmes, c'est là le premier stade de l'écologie réelle, qui n'a rien à voir avec l'attitude de cette autre espèce de talibans schizophrènes qui prétendent révolutionner la société à coup d'éoliennes et de véganisme.

Comme vous pouvez le lire, nos réflexions ne se bornent pas aux aventures d'un simple horloger de Spandau, ce centième bulletin nous permet tout à la fois d'analyser le présent, d'aller de l'avant, tout en ayant un regard dans le rétroviseur en évoquant Madame Amélie et la belle aventure de *La Légitimité*, car connaître le passé, c'est comprendre le présent et mieux préparer l'avenir.

Haut les cœurs ! Il y a encore beaucoup de pain sur la planche, retroussons nos manches et soyons dignes de nos prédécesseurs dans la défense de la famille du prince évadé.

Bonne lecture.

S.A.R. Renée de Bourbon a la grande tristesse de nous faire part de la disparition de

Monsieur Henri Cholet, décédé dans la 88ème année.

Cet ami de longue date à la chaleureuse présence était un fidèle de la première heure au sein de l'Institut Louis XVII

Henri avait de nombreuses passions dont l'archéologie, mais aussi les voyages, et sa grande joie était d'organiser des projections devant divers publics qu'il avait l'art d'enchanter par la beauté des images comme par la maîtrise technique dont il faisait montre.

Toute l'équipe de l'Institut Louis XVII présente à la famille de Henri ses sincères condoléances et son souvenir ému.

La messe de funérailles a eu lieu le mercredi 20 mai à l'église Saint-Wandrille du Pecq dans la plus stricte intimité, comme les obsèques, en raison des circonstances liées à l'épidémie.

Il y a 30 ans, était fondé l'Institut Louis XVII, association loi 1901.

Cette association dont le siège est établi à Paris avait pour projet initial la reconnaissance de Monseigneur Charles-Louis-Edmond de BOURBON en sa qualité d'aîné de la Maison de BOURBON et *de facto* celui de démontrer l'identité : Naundorff - Louis XVII.

L'Institut Louis XVII a débuté ses travaux et publié dès le quatrième trimestre de l'année 1990, un premier « **Bulletin de l'Institut Louis XVII** ». Vous tenez entre les mains, le numéro **100**.

Qui aurait prédit cela ?

L'idée n'était évidemment pas de recopier les travaux de nos glorieux prédécesseurs de **La Légitimité**, (revue fondée par Madame Amélie, fille de Louis XVII), mais de rechercher, publier, communiquer dans l'esprit qui les animait : "*La véritable tradition n'est pas de refaire ce que les autres ont fait mais de trouver l'esprit qui a fait ces choses et qui leur en aurait fait de tout autres en d'autres temps*" écrivait Paul Valéry.

Les 100 numéros de nos Bulletins ont ainsi une place à part entière dans la Question Louis XVII, historique mais aussi familiale, car ils ont permis de suivre également, à ce sujet, les activités des descendants du dénommé Naundorff inhumé à Delft sous le nom de Louis XVII.

Comme nous l'avions déjà évoqué lors de nos précédentes Assemblées Générales, la publication telle que nous la partageons actuellement nécessite beaucoup de travaux préparatoires et un temps précieux qui n'est pas utilisé pour des travaux de fond. Les changements évoqués, depuis 2017 vont débiter au cours de l'année 2020, et la première conséquence sera vraisemblablement un changement de format du Bulletin. 30 ans, c'est le début de la maturité !

Il est en effet vital que nous prenions plus de temps à l'étude des archives qui ne sont pas exploitées et peuvent se révéler très riches pour les chercheurs.

Au cours de l'année passée, nous avons communiqué à propos d'un document « type » pour les lecteurs qui nous apporteraient leur contribution en construisant un index par ouvrage. Ce document mis à jour est à votre disposition. Il existe également un document permettant de répertorier des informations au sujet de personnages historiques (fiche individuelle). N'hésitez pas à nous les demander, car soyez assurés qu'ils nous seront précieux.

C'est chaque fois un plaisir de travailler à la rédaction du bulletin, à sa préparation: car derrière chaque exemplaire, nous savons qu'il y a un lecteur. Toutefois, vous avez remarqué depuis des années que notre organisation s'appuyant sur des personnes en activité, il n'est pas toujours simple de « tenir » les délais souhaités. L'actualité compte pour beaucoup également: quand elle n'est pas syndicale, politique, terroriste, la voici également sanitaire. Mais nous tenons.

Continuez à nous adresser vos remarques, elles nous enrichissent tous !

PORTRAIT

La Princesse Jeanne-Amélie de Bourbon est la fille aînée de Louis XVII - Duc de Normandie. Née le mardi 31 août 1819 à Spandau où elle fut baptisée, elle fut nommée Amélie en souvenir du nom de guerre donné à Madame Royale lors du voyage vers Montmédy tragiquement et malheureusement interrompu à Varennes.

La confiance que Louis XVII témoigna à Amélie de Bourbon dès sa jeunesse indique assez quels étaient déjà son cœur et son intelligence. Le prince écrivit à son sujet : « *Amélie, tu es la seule personne qui ne m'ait jamais fait de peine* ».

Dans le livre *Intrigues dévoilées* de Gruau de la Barre, le prince raconte plus en détail le temps passé en compagnie de la princesse Amélie : « *ma fille Amélie passait une partie du jour avec moi, j'avais pu me procurer un piano, et je lui enseignais les premiers éléments de la musique, je lui donnais aussi quelques notions de la langue française. La plupart du temps, debout à mes côtés, ou assise sur mes genoux, pendant que je travaillais, cette chère enfant me charmait par son babil, apprenait à réciter ses leçons, ou écoutait quelques anecdotes de mes pénibles voyages que je lui racontais en conformant mon langage à la portée de son âge. Je me plaisais à suivre le développement de son intelligence, m'étudiant surtout à former de bonne heure sa raison, pour la fortifier contre l'avenir nébuleux, gros d'orages, dont je prévoyais que son existence serait assaillie. Je lui inspirais encore un grand amour pour Dieu et une soumission entière à Sa sainte volonté. Ces sentiments avaient soutenu mon courage au plus fort de mes angoisses, je ne pouvais donc trop les inculquer à mes enfants, auxquels ma destinée présageait une carrière de douleurs. Combien mon esprit était assiégé de sombres pensées, lorsque j'envisageais le sort futur de ces rejetons de rois, manquant souvent du nécessaire, et moi, né le maître du palais qu'habitait Charles X, ne pouvant pas toujours satisfaire à tous leurs besoins !* »

La correspondance inédite (1834-1838) de Louis XVII avec sa famille, publiée par Otto Friedrichs en 1904 montre l'intimité et la complicité qu'il eut avec sa fille Amélie de Bourbon.

Selon le docteur de Carro ¹ « *les enfants du prince n'auraient pas pu être mieux élevés, s'ils eussent appartenu à une famille régnante* ».

Amélie aimait beaucoup les beaux-arts en général, et spécialement la peinture et la musique. Toute jeune encore elle connaissait quatre langues, le français, l'allemand, l'italien, et l'anglais ; elle a appris également le hollandais. L'astronomie l'intéressait au plus haut point.

De grandeur moyenne, on la décrit gracieuse et noble, avec une démarche digne. Elle a les yeux bleus, très doux, le nez aquilin, de jolis cheveux cendrés : sa ressemblance avec Marie Antoinette est très troublante.



¹ Mes relations avec Louis XVII, manuscrit page 45

LES COMBATS DE LA PRINCESSE AMÉLIE

Portrait vivant de la Reine Marie-Antoinette, La Princesse Amélie de Bourbon avait aussi cet accent de vérité qui a contribué, avec les preuves si nombreuses et si certaines de l'identité de son Père avec Louis XVII, à convertir les plus endurcis.

Plus que tout autre, elle a souffert et pleuré et quand, succombant enfin aux efforts de ses ennemis, son infortuné Père mourut : la Princesse Amélie de Bourbon se fit alors en quelque sorte le chef de la famille, toujours sur la brèche pour défendre l'honneur de son regretté Père. Ce qu'elle fit aussi pour son frère le Prince Charles-Edouard, Charles X de droit, Roi de France et de Navarre, chef de la Maison de Bourbon.

Dans les déceptions, hélas ! si nombreuses qui ont été son partage, ne désespérant jamais, toujours confiante dans la Sainte Providence, elle fut véritablement la femme forte de la famille.

Déjà, Louis XVII – Duc de Normandie lui avait confié ses frères et sœurs pendant ses nombreuses absences et c'est principalement à elle qu'il donnait ses instructions.

En 1845, Amélie de Bourbon fit adresser au Pape Pie IX une copie authentique officielle de l'acte de décès de son Père Louis XVII.

C'est elle qui entraîna ses frères à faire appel du procès de 1851. Ce nouveau procès, en 1874, fut à nouveau plaidé par Maître Jules Favre.

En mai 1872, le Pape Pie IX fit parvenir trois bénédictions dont une pour « S.A.R. Amélie de Bourbon » et une pour sa mère, « S.A.R. la Duchesse de Normandie ».

Le 15 juillet 1876, en la Ville de Bréda, la Princesse Amélie de Bourbon décida de donner sa main à Me Xavier Abel Martin de Laprade, le plus jeune frère de M. L'Abbé Jean-Baptiste Martin de Laprade curé de Mazerolles (Département de la Vienne). Elle s'installa avec son époux au Manoir du logis de Mazerolles dont ils furent les propriétaires.

C'est elle qui, pour soutenir la cause de son Père, fonda en 1883 le journal *La Légitimité* dont la publication devait durer jusqu'après 1940.

En 1879, la Princesse Amélie, adressa à S.S. Léon XIII la prière suivante :
« J'ose espérer que Votre Sainteté exaucera la prière de la petite-fille du Roi-Martyr et voudra bien lui envoyer sa bénédiction comme gage de salut et de suprême espérance. » Et elle signait « Amélie de Bourbon ».

Quant à la réponse écrite de la main même du Pape, elle était adressée à :
« Son Altesse Royale Madame Amélie », et le secrétaire d'État, le Cardinal Nina, écrivait dans les mêmes termes le 21 juillet 1879 : « Madame la Princesse, la réception de votre honorée lettre du 14 courant me fournit l'occasion de vous exprimer les sentiments de respect et d'estime pour votre Altesse et l'auguste famille des Bourbon...»

C'est encore elle qui se chargea de l'éducation des enfants de son frère Charles-Edmond décédé en 1883.

UNE PRINCESSE D'UNE GRANDE PIÉTÉ

La Princesse Amélie de Bourbon fut une femme d'une piété extraordinaire.

Après le décès du fils aîné de Louis XVII, Charles-Edouard de Bourbon (Charles X de droit), célibataire, c'est encore elle qui influença son frère Louis-Charles de Bourbon (Charles XI de droit, marié, sans enfant) pour qu'il fit une consécration solennelle de sa famille et de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

En mai 1879, l'Abbé Adolphe Blanchet de Thielmans, Professeur d'histoire à Lausanne, fut chargé par le Prince Louis-Charles de Bourbon, aîné des fils survivants de Louis XVII, de présenter au Pape Léon XIII quatre chevalières d'or gravées aux nouvelles armes de la Maison de France : Charles X de droit et la Princesse Amélie de Bourbon avaient en effet décidé en 1879 de porter, selon l'expression consacrée en héraldique, le Sacré-Cœur en abîme (au centre du blason) sur l'écu traditionnel aux trois fleurs de lys. Le pape Léon XIII accepta de bénir lui-même ces quatre anneaux, sachant à qui ils étaient destinés, à savoir les fils du dénommé Naundorff ou leurs enfants mâles. Le Souverain Pontife ne s'étonnait donc nullement de les voir arborer les pleines armes de France, qui avaient échoué aux Bourbons. Depuis, les armes de France de la famille aînée des Bourbons portent le Sacré-Cœur au milieu des trois fleurs de lys.

La Princesse Amélie de Bourbon, née en pays de religion protestante, se convertit au catholicisme comme le Prince Charles-Edouard de Bourbon et la Duchesse de Normandie. Elle abjura le protestantisme par les soins du R.P. Gratry, confesseur du Roi de Saxe. Ce Roi prit tacitement la famille de Louis XVII sous sa protection en déclarant à ses Ministres qu'il ne voulait pas qu'on la persécutât. Quand la Princesse Amélie de Bourbon fit sa première communion à Dresde, le 17 mai 1835, elle avait 15 ans.

Elle devait décéder le lundi 28 décembre 1891 au Château « Bois Jacquelin » à Messac en Bretagne, à l'âge de 72 ans, avec les derniers sacrements. La Princesse Amélie de Bourbon repose au cimetière de Messac.

Son acte de décès lui reconnaît également le nom de « Bourbon », ainsi que la qualité de fille du « Duc de Normandie ».

On peut lire au cimetière de Messac sur une plaque de marbre qui porte l'inscription suivante :

« Le 31 décembre 1891, le corps de Madame Abel LAPRADE, née Amélie de Bourbon, fille de Louis XVII, persécutée et méconnue, a été déposée sous ce marbre.

C'est le 28 décembre qu'elle a rendu sa belle âme à Dieu.

Aimée, admirée, regrettée par les fidèles partisans de la Survivance et de tous ceux qui l'ont connue ».



ORIGINE ET ACTION DE LA REVUE : *LA LÉGITIMITÉ*

Vers 1879, un jeune ecclésiastique du diocèse de Périgueux, Monsieur l'abbé Henri DUPUY, après une démarche inutile auprès de comte de Chambord - qu'il considérait alors comme son roi légitime - , pour qu'il mît le Cœur de Jésus dans les armes de France, entendit parler de la question LOUIS XVII. Il l'étudia sans parti pris, mais aussi avec toute la prudence qu'exigeait un sujet aussi grave. Après six mois de recherches et de voyages, après avoir compulsé mémoires et documents, après avoir interrogé les derniers témoins, il se sentit convaincu de la vérité historique de cette douloureuse méconnaissance, et comme chez lui les convictions ne pouvaient rester à l'état de théorie, il demanda une audience à Madame Amélie. Sur la prière de cette âme juvénile, Madame partit pour la Hollande, où elle obtint de ses frères de placer la famille de BOURBON sous le patronage du Sacré Cœur : le 8 décembre « *la Survivance du Roi Martyr* » par un ami de la vérité (l'abbé Henri Dupuy) portant à son frontispice les armes royales transformées, sortit des presses et répandit de tous côtés la double thèse de l'évasion de LOUIS XVII et de son identité avec le prétendu NAUNDORFF.

C'est une véritable mine d'arguments et de faits. Le discours préliminaire étudie le fait de l'évasion avec ses preuves principales, puis les pièces officielles et les contradictions de GOMIN et de LASNE. Le reste de l'ouvrage n'est que la reproduction d'un autre ouvrage « *La branche aînée des BOURBON* », et pour une bonne partie de « *L'abrégé des Infortunes du Dauphin* ». L'identité royale de NAUNDORFF s'y révèle en toute évidence.

On peut dire que c'est ce livre qui ressuscita en France la question LOUIS XVII. Bon nombre de journaux français en rendirent compte, plusieurs même dans un sens favorable. C'est en lisant une de ces feuilles, « *La Défense* » qu'un jeune et modeste prêtre du Loiret, Monsieur l'abbé Augustin BERTON, eut l'idée d'étudier à fond la question LOUIS XVII. Dans sa brochure *Fleur de Lys*, il explique comment cette étude le conduisit à la pleine conviction de l'identité de NAUNDORFF avec le duc de Normandie. Il voulut se renseigner sur la personnalité des descendants encore vivants du soi-disant NAUNDORFF et écrivit au curé de Mazerolles où vivait Madame Amélie, fille aînée de LOUIS XVII, qui avait épousé 5 ans auparavant Monsieur Abel LAPRADE.

Ce curé, Monsieur DEGENNE, lui parla de la conviction qu'avait Madame Amélie de sa royale origine, conviction qui éclate dans toutes ses lettres comme dans toutes celles des soi-disant NAUNDORFF. Ce dernier avait transmis à ses enfants cette bonne foi manifeste qui est à opposer à leurs contradicteurs comme une preuve remarquable de l'identité de l'horloger de Spandau avec LOUIS XVII.

L'abbé BERTON entra donc en correspondance avec Madame Amélie à Mazerolles et avec ses frères, à Breda, en Hollande. Le prince Louis-Charles, devenu l'aîné de la famille à la suite du décès de son frère Charles-Edouard le 31 janvier 1866, habitait avec sa mère, la duchesse de Normandie et Modeste Gruau, créé par LOUIS XVII comte de la Barre, alors âgé de 86 ans : il partageait la mauvaise fortune de la veuve du duc de Normandie et de son fils.

Gruau de la Barre indiqua à l'abbé Berton M. de Brederode, libraire-éditeur à Haarlem, partisan dévoué ; M. de Brederode recommanda à son tour à l'abbé Berton l'abbé Adolphe Blanchet à Lausanne, ami dévoué et historiographe.

L'abbé BERTON, curé de Chantecoq, désirait créer un journal sous le titre « *La Vraie Légitimité* » et y publier « *Le Roi de France* » qu'il venait d'écrire.

Invité depuis bien des semaines par la Princesse Amélie à se rendre à Mazerolles, il ne put y aller qu'en septembre 1882, pour deux jours seulement, pendant lesquels il eut cependant le temps de présenter à Madame toutes les objections qu'il voulut : « Son Altesse répondit à tout, allant au-devant des difficultés, ne glissant sur rien et communiquant les documents demandés ».

Le curé de Chantecoq quitta « Le Logis » en vrai légitimiste entièrement dévoué « *à la famille la plus auguste et la plus malheureuse qu'il y eût au monde* », après avoir conseillé à la Princesse de lutter.

Madame annonça par la suite à l'abbé BERTON qu'elle venait d'entrer en relation avec une pieuse demoiselle de Carcassonne, Mademoiselle Nancy BOUIS, et elle lui conseilla de communiquer avec elle pour le projet du journal à fonder.

Monsieur Hyppolyte Tisserand de Nancy, ami de la première heure, qui toujours resta fidèle, proposa comme titre *Dieu et le Roi* mais Mademoiselle BOUIS pensa que cela avait été trop dit à propos du comte de Chambord et proposa *Dieu et Légitimité*. C'est finalement Charles BUET l'écrivain, qui proposa : « Appelez votre journal : *La Légitimité*, c'est le seul titre exact »: avis auquel se rangèrent Madame Amélie et l'abbé Berton.

Ce dernier communiqua à l'abbé Henri DUPUY, alors vicaire à Notre-Dame de Bergerac, son intention de fonder une revue. L'abbé Henri DUPUY insista pour que le journal se tînt sur le terrain historique et que la politique en fût soigneusement bannie.

Mademoiselle BOUIS vint au « Logis » au mois de novembre et on s'occupa activement de la propagande du prospectus et de l'organisation de la revue. De retour, Mademoiselle BOUIS traita avec MM. Hébrail et Delpuech, imprimeurs. Le « Farinier » de Mazerolles P. ROCHEAU fut nommé gérant. Grâce aux avances et à l'efficacité de Mademoiselle BOUIS, le premier numéro put être tiré à un grand nombre d'exemplaires et des spécimens purent être adressés de tous côtés.

Sous le titre *La Légitimité* se trouvait le blason de France avec le Sacré Cœur encadré, d'un côté, de la demande de bénédiction de Madame Amélie à Léon XIII, de l'autre, du verset 20 du psaume 79 : « *Domine, Deus virtutum, converte nos, et ostende faciem tuam, et salvi erimus* », écrit de la main même de Léon XIII sur un exemplaire de sa photographie (Seigneur, Dieu des armées, convertissez-nous, et montrez votre face, et nous serons sauvés).

Ce premier numéro du 21 janvier 1883 comportait un très bel article de l'abbé BERTON : « Le 21 janvier 1793 – Capet, où es-tu ? Lève-toi ! présentant aux Français la question de la survivance en termes saisissants. OSMOND (pseudonyme de l'abbé BERTON) se bornait à y déclarer que « *le droit royal reposait encore sur la tête des petits-fils du Roi-Martyr* », car ils étaient nés, suivant le mot d'Henri IV, **au vrai parterre des Lys** ».

Il comportait aussi la table des matières du « ROI DE FRANCE », dissertation historique sur la question LOUIS XVII, puis un article de l'avocat Benjamin DAYMONAZ commentant cette phrase du comte de Chambord à Albert de Mun : « *Je n'en doute pas plus que vous, la vérité nous sauvera, mais la vérité toute entière : voilà ce qu'il faut comprendre* »

Suivait la liste des ouvrages déjà parus en faveur de la Survivance, le prix des abonnements, avec l'indication comme administrateur de M. Abel Laprade et comme rédacteur de M. Osmond, au Logis de Mazerolles par Lussac les Châteaux, Vienne.

Cette nouvelle revue provoqua une certaine émotion parmi les partisans du comte de Chambord, dont leur journal de Toulouse *L'Union du Midi* du 23 janvier, espéra que cette publication ne ferait pas long feu ; huit mois après *L'Union du Midi* disparaissait. *La Légitimité, elle, dura 57 ans !*

Le second fascicule, du 4 février, donnait le commencement de la première partie du « ROI DE FRANCE » : est-il établi que LOUIS XVII soit mort au Temple ? Cette thèse magistrale fut publiée pendant les quatre premières années (plus de 3400 pages *in-8*) : elle met en pleine lumière l'identité du Dauphin avec NAUNDORFF et lave ce royal proscrit des accusations de fausse-monnaie, d'attentats simulés et d'imposture religieuse etc ... C'est là, sans contredit, le travail le plus complet qui ait été publié sur la question.

Le numéro du 18 février 1883 s'ouvrait par une lettre de Madame Amélie annonçant à OSMOND la mort de Modeste GRUAU, comte de la Barre, qui s'était posé en fidèle défenseur de LOUIS XVII, et dont les ouvrages ont apporté une part pour le moins non négligeable de contribution à la thèse historique de la Survivance, même s'il convient, comme pour toutes les sources, d'en faire un examen rigoureux.

Huit jours après, dans une note, OSMOND déclarait quitter la rédaction pour convenance personnelle. En fait, il ne faisait que changer de pseudonyme : *M. le vicomte Raoul de la Barre*.

A partir du N°9 du 18 mars l'administration, partagée entre M. Abel Laprade et M. Lucien Dubreuil, fut confiée à ce dernier, sous la surveillance et la direction de Mademoiselle BOUIS. Celle-ci, douée d'une intelligence et d'une instruction peu ordinaires, corrigeait les épreuves et réglait l'ordre de mise en pages. Elle se comparait modestement à l'essieu unissant les deux roues actives : OSMOND-vicomte de la Barre et l'abbé DUPUY, à qui elle apportait en réalité tout son tact et l'efficacité de son action.

La Légitimité s'était donné pour mission de répondre patiemment aux attaques de la presse, aux articles, aux revues, à tous les ennemis de l'évasion ou de l'identité, et cela en citant loyalement l'attaque avant de produire la défense, ce qui en fait une revue des plus curieuses en même temps qu'un modèle de vraie et sincère discussion historique. Et c'est en mettant ainsi le « pour » et le « contre » sous les yeux de ses lecteurs, en leur fournissant les éléments contradictoires du débat, qu'elle a fait entrer la vérité dans l'esprit des plus prévenus. Elle a enregistré bon nombre de témoignages nouveaux, de pièces inédites, entre autres des lettres du Duc de Normandie, des membres de sa famille, de ses amis, de ses avocats, MM. Laprade, Gruau, Jules Favre, etc ...

Une lettre du 10 juillet 1883 de Madame Amélie nous apprend sa résolution d'abandonner la propriété de *La Légitimité* à Monsieur DUPUY, en même temps que sa direction. Mais ce changement ne fut pas mentionné dans la revue.

A ce moment-là le comte de Chambord était déjà très gravement malade, et le n°24 du 15 juillet 1883 débutait par ces lignes :

« Nous avons prié et nous prions encore pour le comte de Chambord avec une profonde compassion pour ses affreuses souffrances. Dieu veuille lui donner le temps et l'inspiration de réparer, à l'égard de ses cousins, nos Princes Légitimes, le lourd héritage d'injustices dont leur père, l'infortuné LOUIS XVII fut victime ».

Il était trop tard : Henri de BOURBON mourait peu après, le 24 août 1883.

Ce même numéro comportait par anticipation la conclusion du Roi de France où Monsieur BERTON se posait en « Légitimiste Doctrinaire », et après avoir affirmé qu'il n'y avait pas eu de prescription contre notre dynastie nationale, il terminait ainsi : « *La couronne des Lys appartient aujourd'hui légitimement à l'aîné des petits-fils du Roi-Martyr, à S.A.R. Mgr le Prince Louis-Charles de BOURBON (Charles XI) qui a succédé en 1866, aux droits de feu son frère Charles-Edouard (Charles X), et demeure à Breda (Brabant-Hollandais), avec Madame la Duchesse de Normandie, sa mère. Par conséquent, obéissant aux quatrième et septième préceptes du décalogue, je crie de tout mon cœur : Vive Charles XI, Roi de France et de Navarre* ».

Le 12 août, Madame Amélie écrit à l'abbé BERTON : « j'ai une amie à Bruxelles, une dame hollandaise. Chez elle habite le fils d'une de ses amies, qui complète ses études dans cette ville ; c'est un jeune allemand, M. Otto FRIEDRICHS. Ce M. Otto a embrassé chaudement notre cause ; il l'a étudiée dans *Les intrigues dévoilées* et autres ouvrages du Vice-Père (Gruau de la Barre) et va publier un livre de 600 pages qu'il intitule *Un crime politique, étude sur LOUIS XVII*. Son style est original ; il a de l'esprit, du talent et du cœur. Il y a à Bruxelles la bibliothèque du Prince d'Arenberg², composée de 30.000 volumes où il a puisé des informations ».

Ce jeune homme, que la fille de LOUIS XVII présentait à son correspondant en termes si favorables, devait être un chercheur d'une grande compétence et l'un des défenseurs les plus infatigables de la thèse de la Survivance.

Monsieur « le vicomte de la Barre » recevait peu après une lettre datée de l'Île de Jersey, dont le signataire, M. le comte de BEAUMONT, nouvel abonné de *La Légitimité* émettait l'avis « qu'il serait très pratique de prouver que, quand bien même les fils de LOUIS XVII n'existeraient pas, les Princes d'Orléans n'auraient aucun droit au trône de LOUIS XVI, tant qu'il resterait un Prince descendant de LOUIS XVI ».

C'était l'entrée en scène d'un homme qui allait jouer un rôle important dans le parti de la Survivance, comme premier soutien de Louis-Charles qui, après son frère aîné Charles-Edouard (Charles X de droit dans la logique de la thèse de la Survivance), devenait de droit dans cette même logique Charles XI.

A la même date (17 août) M. le Marquis de Meckenheim qui devait être, pendant plusieurs années le secrétaire de ce même Charles XI, proposait de faire savoir la vérité au comte de Chambord par l'entreprise de M. le comte de Vanssay, son cousin.

Cette proposition n'eut pas de suite car le comte de Chambord décédait le 24 août.

² L'orthographe Arenberg est l'orthographe correcte la plus répandue. Parfois on peut trouver l'orthographe Aremborg. Le nom écrit avec un « h » est dû à une erreur typographique d'un document ancien

Le 30 août, *La Légitimité* publiait une protestation à la Nation Française, signée des trois fils du Duc de Normandie (LOUIS XVII), Louis-Charles de Bourbon, Charles-Edouard de Bourbon, Albelberth de Bourbon, capitaine au 3ème régiment d'infanterie de l'armée royale des Pays-Bas, où tous trois affirmaient l'évasion et les droits de leur infortuné père, protestaient contre les prétentions usurpatrices des descendants de Philippe-Egalité, sans se poser eux-mêmes en prétendants à la couronne de France.

Monsieur de Bréderode, en Hollande, publia ce manifeste, mais en le complétant d'une note de son cru, en faveur du Prince Adelberth, qu'il jugeait le plus apte à régner. *La Légitimité* protesta énergiquement contre cette position contraire au principe monarchiste de la primogéniture (mâle) sans laquelle il n'est précisément pas de ...légitimité.

A partir du 7 octobre 1883, M. l'abbé Dupuy transféra *La Légitimité* à Toulouse. Les lecteurs furent avertis qu'ils devaient adresser tout ce qui regardait la rédaction à M. le vicomte de la Barre (l'abbé Berton), 5, rue de la Pomme à Toulouse et tout ce qui concernait les abonnements et adresses à M. de Vilbone (pseudonyme adopté par Mademoiselle BOUIS) à la même adresse.

Tout ce qui précède est extrait en large partie d'un article paru dans *La Légitimité* de 1908 et signé Albert RENARD : ce dernier fut directeur de *La Légitimité* de 1887 au 1^{er} janvier 1908. Il avait été en rapport avec l'abbé DUPUY depuis 1882 et avec l'abbé BERTON depuis 1883.

C'est Louis CHAMPION qui le remplaça jusqu'en 1940. Le siège fut transféré à Bordeaux d'abord, puis à Paris 24 rue Damrémont dans le 18^e arrdt.

La Légitimité parut sous diverses formes :

- à partir du 21 janvier 1883, sous la forme hebdomadaire, est publiée une dissertation historique sur la question LOUIS XVII, « Le Roi de France », jusqu'au n° 50 en décembre 1886 :

1ère partie	:	Est-il établi que LOUIS XVII soit mort au Temple ?
2ème partie	:	Le fait de l'évasion
3ème partie	:	Identité de NAUNDORFF avec LOUIS XVII signé par OSMOND (l'abbé BERTON)

- De 1887 à 1894 sous forme de journal hebdomadaire : journal politisé, contre-révolutionnaire et antimaçonnique.

- En 1895 *La Légitimité* reprend la forme de périodique purement historique et mensuel jusqu'en 1901.

- 1902 et 1903, trimestriel

- 1904 mensuel jusqu'au 3ème trimestre 1914 à partir duquel il redevient trimestriel jusqu'en 1934.

- De 1934 à 1940, les parutions sont irrégulières.

Le 21 novembre 1886 l'éditorial était ainsi rédigé :

« Le 1^{er} janvier 1887, *La Légitimité* aura rempli la tâche qu'elle avait assumée d'établir péremptoirement la vérité de l'évasion de LOUIS XVII et de sa survivance sous le nom de NAUNDORFF (...)

En dehors de la thèse magistrale « Le Roi de France », nous avons inséré tout ce qui a été écrit contre nous, prouvant ainsi que nous ne redoutons pas la lumière.

Nous avons également répondu victorieusement à toutes les objections de nos adversaires.

Faut-il en rester là ? Un grand nombre de nos amis nous demandent d'entrer dans la lice politique et d'y soutenir la cause de l'autorité royale légitime, sur le terrain des principes énoncés dans le *Syllabus* et dans les récentes encycliques du Souverain Pontife (...).

A partir de janvier prochain, tout en continuant la publication de documents nouveaux relatifs à la question LOUIS XVII, seront donnés chaque semaine :

- 1° Une preuve succincte de l'évasion de LOUIS XVII ou de son identité avec NAUNDORFF.
- 2° Une chronique sur les événements politiques de la semaine.
- 3° Un article de fond sur le principal de ces événements.
- 4° Les nouvelles religieuses et littéraires.
- 5° Un feuilleton tantôt religieux ou philosophique, tantôt littéraire ou historique.

A partir de 1898, dans chaque numéro figure une revue de Presse « Voyage à travers la presse ».

La Légimité a publié, entre autres :

LETTRES INÉDITES : de Marco de St Hilaire, Madame de Rambaud, M. Albouys, Madame la Baronne de Génères, Monsieur Morel de St Didier, Monsieur de Brémont, Madame Marie-Anne Forest, Jules Favre, la Princesse Amélie, LOUIS XVII ...

TÉMOIGNAGES : de Monsieur de Montfleury, confirmation du témoignage de Monsieur de Joly (N°50, 1884) (N°6, 1885) du comte de Castres (*sic*) (N°15, 1885) de Marie Leschot (15 mars 1900 N° spécial).

La correspondance de Madame de Rambaud avec LOUIS XVII (n°5, 1885 et suivants).
NAUNDORFF et les anciens serviteurs de LOUIS XVII par Y. CHANTELYS
(n° 7, 8, 1909 jusqu'en 1924) correspondances, témoignages, etc ...

ARTICLES : Réponse à l'article de M. de la Sicotière (n°4, 1883 et suivants)

- DELFT et GLÉZÉ – Jugement du Tribunal de Villefranche (n°13, 1883).
- Interrogatoire de Richemont : Cour d'Assises de la Seine du 30/10 au 5/11/1834
(n°s24 à 28, 1883)
- Recherches concernant l'état civil de PERRIN-RICHEMONT (n°2, 1884)
- Mémoires de LOUIS XVII tirés de l'*Abrégé des Infortunes* (n°26 à 31, 1884).
- Jugement et interrogatoire d'HERVAGAULT (n° 38 à 41, 1885).
- Réponse à DUPRÉ-LASALLE (jugement de 1851) (n°15 à 22, 1885)
- Naundorff devant la critique (réplique à Monsieur de ROTALIER) par Ad. LANNE
(n°10, 1901- n°3, 1903)
- LOUIS XVII a-t-il été enfermé au château de Vincennes de 1804 à 1809 ?
(n°1 et suivants 1905, et 1933).
- Réponse aux conclusions du rapport de Monsieur Lucien LAMBEAU sur le cimetière Sainte-Marguerite (n°s3, 4, 5, 1905).
- Considérations sur les idées de MM. Victorien SARDOU, G. LENÔTRE, et F. BARBEY à l'endroit de l'évasion de LOUIS XVII par Henri PROVINS (n° 7, 8, 1905).

- Proclamation du Général CHARETTE (n°5, 1906)
- La Survivance et FROHSDORF (n°4,6, 9, 11, 1906).
- Le mystère des 15 années – 1795-1810 (n°2 et suivants, 1907).
- Réfutation du « *Dossier du Roi* » par M. le comte de CORNULIER-LUCINIÈRE (1908).

D'autre part, *La Légitimité* a analysé les livres parus sur la question :

- M. BURTON, *Le dernier Dauphin de France* (n°22 et suivants 1884).
- M. VEUILLOT, *L'imposture des Naundorff* (n°11, 12 et suivants 1885).
- Ad. LANNE, *Une officine royale de falsification* (n° 11 et suivants 1899).
- REGNAULT-WARIN et ses romans sur l'évasion de LOUIS XVII (1905).
- M. SANTI, *Le mystère du Temple*.
- F. BARBEY, *La mort de PICHEGRU*.
- SAINT- LÉGER, *Etait-ce LOUIS XVII ?*

- FOULON DE VAULX, *LOUIS XVII, ses deux suppressions* (n°4 à 12,1928)
Pseudonyme d'Henri PROVINS
- O.FRIEDRICHS, *Correspondance intime et inédite de LOUIS XVII* (n°2 et suivants 1904).
- A. LANNE, *LOUIS XVII et le secret de la révolution* (n°6, 9 1904).
- G. BORD, *Autour du Temple* (n°4, 1913).
- A. Mèves, *Mémoires* (n°4, 5, 6, 1923 – 7, 8, 9, 1925 – 10, 11, 12, 1927).
- PILLET, *La question LOUIS XVII en Allemagne* (n°7, 8, 1912 – n°5, 1913, 1914).

Principaux collaborateurs de *La Légitimité* : P. GAUMY, A. RENARD, Henri PROVINS, A. LANNE, de SARGOS, de SAINT-CLAIR, P. MACQUAT, N. BARBIER, GUES, JACTEL, MAITREJEAN, M. l'abbé Le BAILLIF (pseudonyme Emile de BERVILLE), Otto FRIEDRICHS et bien entendu l'abbé DUPUY – l'abbé BERTON (pseudonyme OSMOND et vicomte de la BARRE).

Les Princes et la Survivance écrivirent souvent dans ses colonnes.

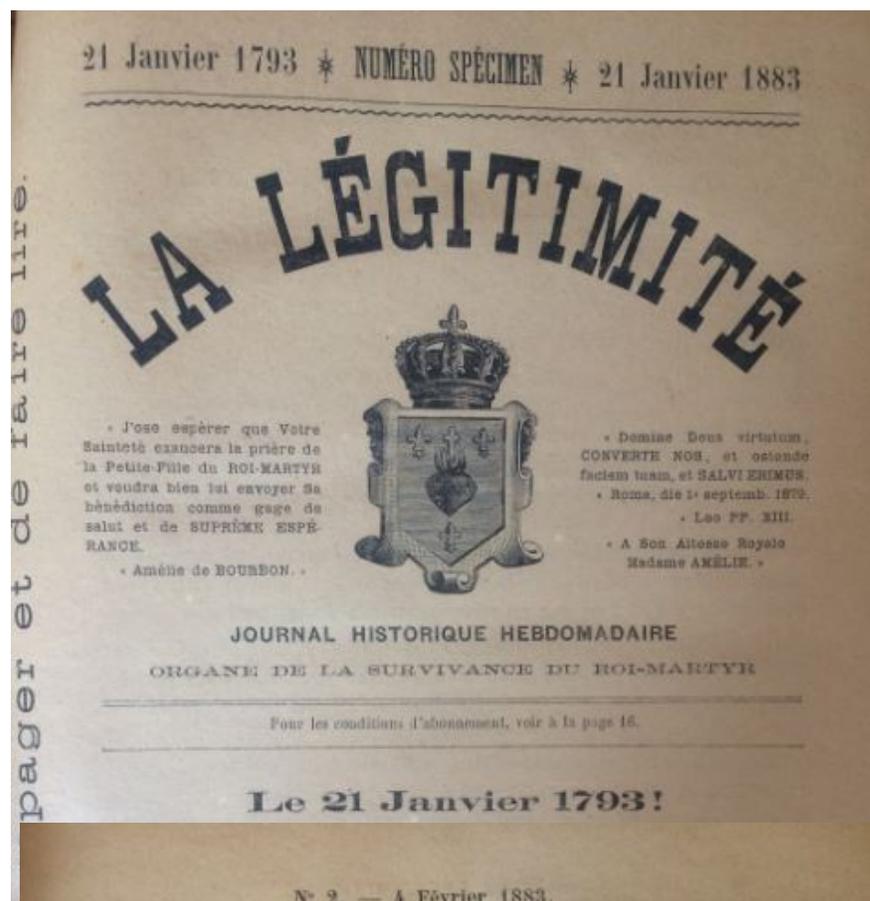
Directeurs : abbé DUPUY, puis Albert RENARD et enfin Louis CHAMPION.

La LÉGITIMITÉ a donc été l'organe qui a défendu ardemment la cause de la Survivance pendant 57 ans. Par la qualité de ses articles et la publication de documents inédits, elle a largement contribué à la faire mieux connaître.

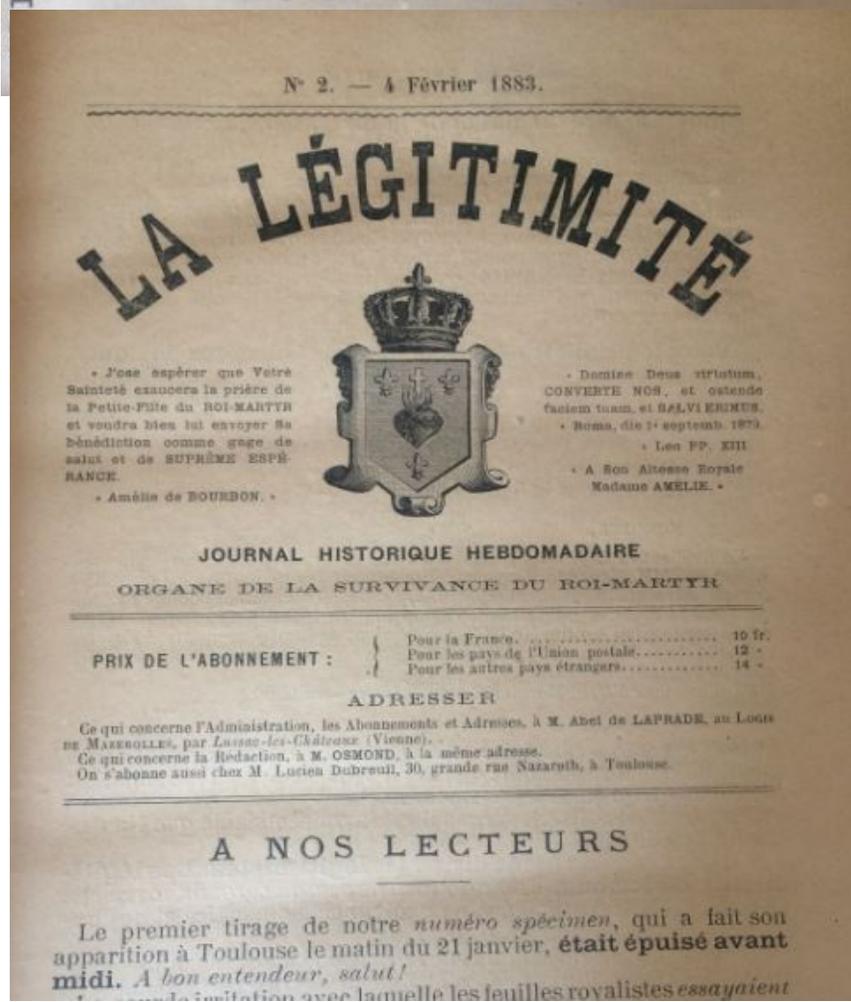
La preuve de l'intérêt qu'elle représente est la préemption qu'ont exercée « les Archives Nationales » lors de la vente à Drouot, en 1983 du fonds « Champion », c'est-à-dire des Archives du Directeur de *La Légitimité* jusqu'en 1940 (Cote AP 227).

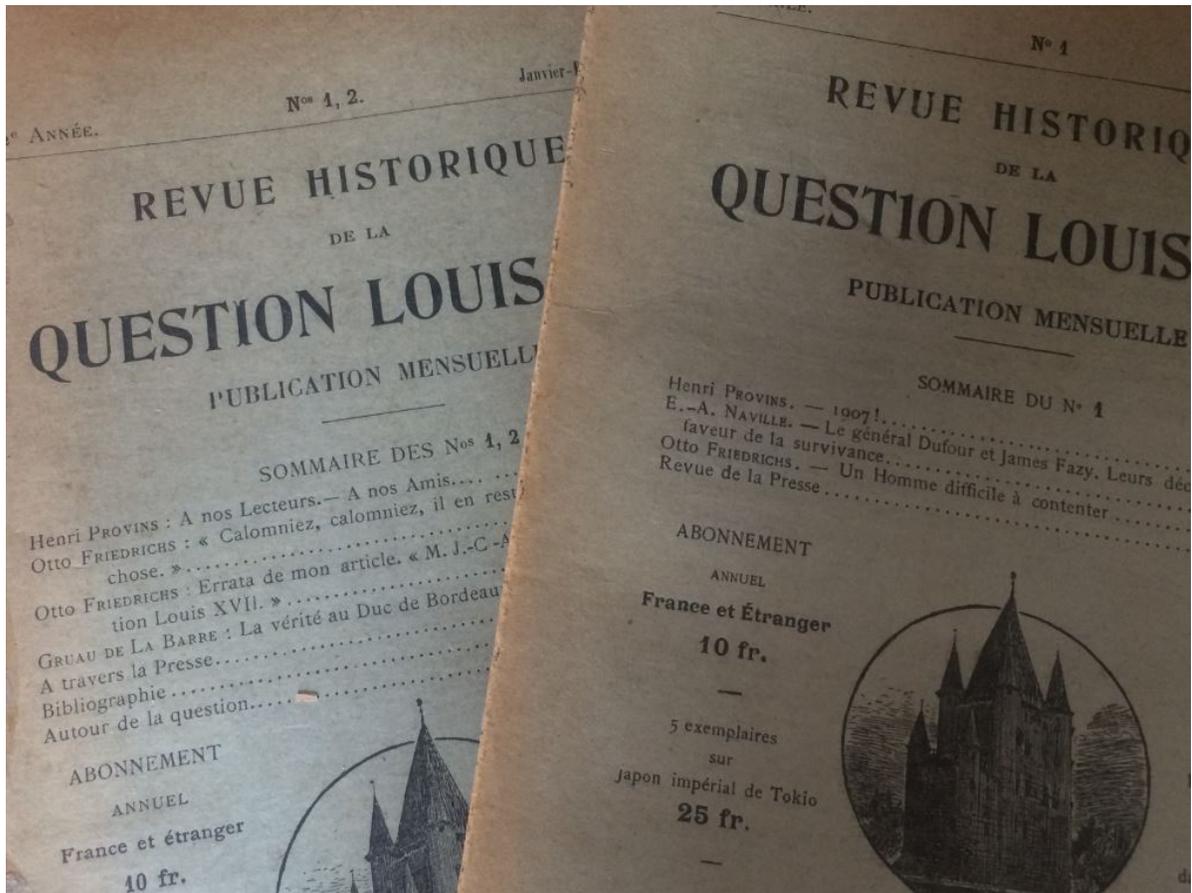
De nos jours, le flambeau a été repris depuis le 9 mars 1990 par l'Association « Institut Louis XVII » qui publie des bulletins d'information depuis le 4e trimestre 1990, organe de soutien à la Famille de BOURBON, des aînés de la descendance de LOUIS XVII, demeurant en France . Un site internet propose de nombreuses informations, historiques, scientifiques, juridiques, généalogiques permettant une meilleure compréhension de l' Histoire de Louis XVII.

Quelques images des publications historiques qui ont précédé les Bulletins.



Les premiers exemplaires de la Revue hebdomadaire. N° 1 & 2





Les publications Mensuelles

